
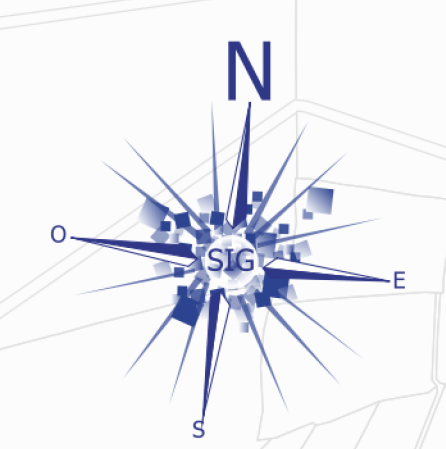
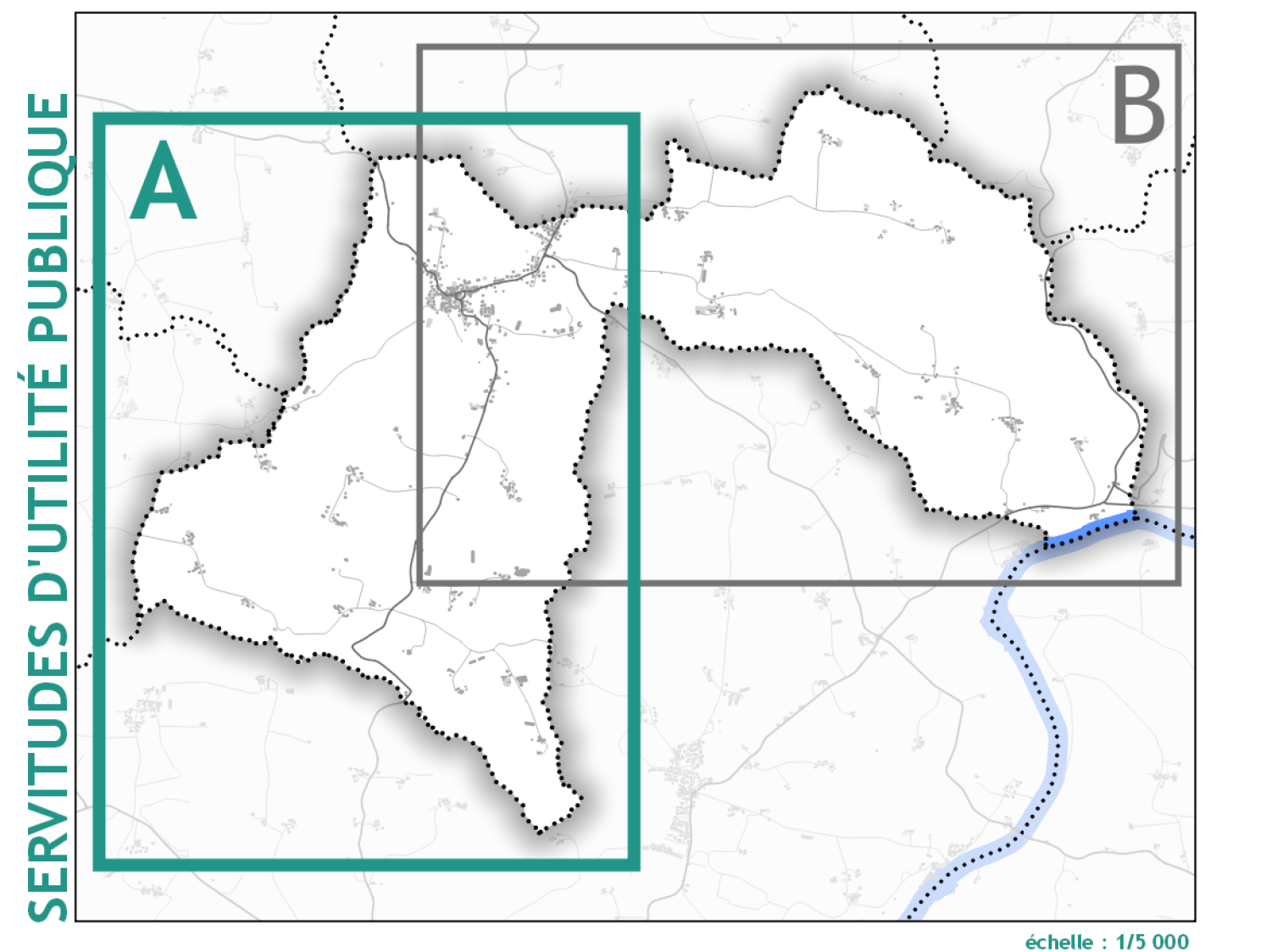


- LÉGENDE**
- ☆ AC1b : Monuments historiques inscrits
  - A5 : Servitude attachée aux canalisations publiques d'eau potable
  - A5 : Servitude attachée aux canalisations publiques d'eaux usées
  - EL3 : Servitude de halage et de marche-pied
  - I3 : Ouvrages de distribution de gaz naturel
  - I4 : Transport de distribution d'énergie électrique - lignes aériennes
  - AC1b : Servitude de protection des monuments historiques inscrits
  - AC2a : Servitude relative aux sites classés
  - AC2b : Servitude relative aux sites inscrits
  - I3 : Périmètre de servitude autour d'une canalisation de transport de gaz - zone de dangers très graves (65m)
  - I3 : Périmètre de servitude autour d'une canalisation de transport de gaz - zone de dangers graves (95m)
  - I3 : Périmètre de servitude autour d'une canalisation de transport de gaz - zone de dangers significatifs (125m)
  - PM1 : Périmètre de prévention des risques d'inondation - risque fort
  - T7 : Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement (s'applique sur toute la commune)



**COMMUNE DE LANVAUDAN**  
**PLAN LOCAL D'URBANISME**  
 PLU approuvé le 13 juin 2019



SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Vu pour être annexé à la  
 délibération du Conseil municipal  
 du 13 juin 2019  
 Le Maire,  
 Serge GAGNEUX

